

**1/ Quel est le nom et l'origine de votre style ?**

TAI HO JUTSU = technique des hommes de loi (techniques utilisées par la police japonaise).

Le THJ existe depuis le début du 20<sup>è</sup> siècle, les plus grands experts d'arts martiaux japonais se sont réunis pour faire une synthèse des techniques les plus efficaces que pourraient utiliser les policiers face à des japonais qui pratiquent régulièrement les arts martiaux.

Le nom de TAI HO JUTSU n'est apparu qu'en 1924.

**2/ Depuis quand votre style existe-t-il ?**

Notre école existe en France depuis 3 ans, mais seulement depuis 2 ans au Journal Officiel.

**3/ Qui en est le responsable légal ? Quel est son parcours ? (origine, styles pratiqués, grade...)**

Jean-Michel RONCERO, représentant en France du TAI-HO-JUTSU, affilié à la Fédération Française pour l'Education Physique dans le Monde Moderne (FFEPMM), à la Fédération Britannique de TAI-HO-JUTSU ainsi qu'à la WORLD KARATE CONFEDERATION (WKC).

- Ceinture noire 5° D de TAI HO JUTSU (BRITISH TAI-HO-JUTSU FEDERATION et WKC),
  - Ceinture noire 5° D de JU-JITSU (WKC),
  - Ceinture noire 5° D de BU-JUTSU (AFBJB),
  - Ceinture noire 3° D de JUDO (FFJDA), professeur diplômé d'Etat,
  - Ceinture noire 2° D de HAKKO-RYU-JUTSU (Japon),
- Président du Centre d'Entraînement des Forces de l'Ordre (Paris),  
Médaille du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

**4/ De quelle association ou fédération dépendez-vous ? Combien d'adhérents compte-t-elle ?**

Ecole Française de Tai Ho Jutsu, affilié à la Fédération Française pour l' Education

Physique dans le Monde Moderne (FFEPMM)  
Environ 40 adhérents.

**5/ Combien de clubs recensez-vous ? Où sont-ils implantés ? (France et étranger)**

Pour le moment, un seul à Paris.

**6/ Sur quels principes techniques fondamentaux vous appuyez-vous ?**

La force de l'adversaire, l'efficacité plutôt que l'esthétisme, un corps sain dans un esprit sain.

**7/ La compétition est-elle une de vos préoccupations ?**

Non.

**8/ Pourriez-vous décrire en quelques mots l'organisation de vos cours ? (ex: salut, échauffement :20', technique: 40', etc...)**

Salut,

Echauffement : 25',

Technique : 85' (sol, debout, travail à 3, atémi, clef, projections..),

Shiatsu : 10' (massage relaxant),

Salut.

**9/ Qu'est ce qui différencie "votre" jujitsu de celui dispensé par la fédération française de judo-jujitsu ?**

L'application est policière, le but est de réagir à une agression avec proportion au danger de cette agression (principe de légitime défense), on cherche à contrôler l'agresseur.

**10/ Que pensez-vous de la vision du jujitsu qui est véhiculée en France ?**

Elle a eu des hauts et des bas, notamment avec Re-nie au début du 20<sup>e</sup> siècle, mais j'ai l'impression que les gens font bien la différence avec les sports de combat, ce qui est une bonne vision.

**11/ Pensez-vous qu'une fédération française de jujitsu devrait naître ? Pourrait-on y regrouper tous les styles ?**

Oui, car aujourd'hui la fédération du judo-jujitsu est plus sportive que martiale, ce qui n'est pas le cas de la plupart des disciplines.  
On pourrait y regrouper tous les styles à but martial.

**12/ Quelle est l'adresse de votre site internet et l'e-mail de la personne à contacter pour plus d'infos ?**

<http://tai-ho.chez-alice.fr/>

**13/ Quel est votre mot de la fin ?**

"L'eau cède au couteau sans qu'il puisse la déchirer, elle est invulnérable car elle ne résiste pas"

"L'eau ne s'oppose à personne. Et ainsi, nul ne peut l'affronter"  
*Les contes des arts martiaux.*

VISITEZ LE SITE :

